

# COMMUNE D'ALLONDELLE LA-MALMAISON

## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 4 janvier 2014

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 13  
Présents : 13  
Votants : 13

L'an deux mil quatorze, le quatre janvier, à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Convocation du

27 décembre 2013

**Etaient présents** : M.M. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric, adjoint aux finances, BOUS Xavier, adjoint aux travaux, BLANCHETETE Daniel, adjoint à l'environnement, Mmes BROUTIN Claudine, adjointe aux affaires sociales, LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MM. BUDIN Eric, ARNOULD Jacques, DEPIESSE Alain, MONIOT Gérard, PETRUZZELLI Nicolas et PEIXOTO Pascal

**Absent(s) excusé(s)**: M.M. CAPART François et BLANCHETETE Gilbert,

### 1. Programme de travaux 2014 : ouverture de crédits budgétaires.

Le budget primitif sera voté par la nouvelle équipe municipale après mars 2014. Néanmoins, afin d'engager un certain nombre de travaux, le maire rappelle la nécessité d'ouvrir des crédits qui seront à reprendre au budget primitif.

Les crédits suivants sont ouverts :

N° Compte	Libellé	Montant
202 - 2313	Salle polyvalente	5 000, 00
205 -	Logiciels	1 071, 00
301 – 2313	Mairie Allondrelle	5 000, 00
307 – 2116	Columbarium	2 148, 00
	<b>Total</b>	<b>13 219, 00</b>

A l'unanimité, le conseil décide ces crédits

### 2. Décision de créer un lotissement.

Le maire rappelle la mise en œuvre en février 2014 du SCOT qui va contraindre la Commune, dans ses réalisations. Pour réserver les parcelles 1AU, il propose d'ouvrir administrativement le lotissement. La phase des travaux ne sera pas réalisée avant deux à trois ans, selon la volonté du prochain conseil municipal. Pour cela, il a contacté 3 bureaux d'études et deux géomètres afin d'entamer la procédure administrative. Les offres les moins chères sont : pour le bureau d'études celle de Techni-Conseil pour un montant de 14 900 € HT, et pour le géomètre celle d'Arpens-Conseils pour 932,88€ HT.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité le maire à signer les contrats avec Arpens-Conseil et Techni-Conseil. Pour le Bureau d'études, il demande l'inscription dans le contrat d'une clause conditionnant l'engagement de la Commune, à la réalisation du lotissement.

A l'unanimité, le conseil accepte les deux offres et charge le maire de lancer la procédure.

## **Information au conseil**

### **Situation financière de la commune :**

Le maire présente la situation financière de la Commune, à la fin du mandat. Les résultats de fonctionnement et d'investissement des trois budgets (commune, eau et assainissement) sont excédentaires. Ainsi, par exemple, le résultat final de fonctionnement de la Commune avoisine les 59 000 €, celui d'investissement approche les 89 000 €.

Les résultats de gestion (excédent brut d'exploitation, fonds de roulement disponibles, capacité d'autofinancement, .... ), sont largement positifs.

La trésorerie de la Commune au 31 décembre 2013 est de 128 000 €.

### **Programme forestier des 10 prochaines années.**

Le garde forestier et un agent de l'ONF de Nancy vont venir prochainement présenter, à la Commission des bois et au Conseil municipal, le programme décennal d'exploitation de nos forêts. Compte tenu que l'intervenant principal vient de Nancy, la présentation aura lieu en semaine, vraisemblablement au cours d'un après-midi.

Le maire,

J-F MARIEMBERG